



Au Collège des Bourgmestre et Echevins / Au
Collège communal
A l'attention du Service à la Population

Aux sociétés informatiques

Votre correspondant Zisso Borakis	Tél. 02 518 20 98	Votre référence -	Annexes -
E-mail IPIB-RelationsExterieures@rrn.fgov.be	Fax 02 518 25 98	Notre référence III/4376116	Bruxelles 31 mars 2023

Instructions pour la tenue à jour des informations au Registre national des personnes physiques.

TI 140/141 : composition de ménage : accueil provisoire dans une famille d'accueil des résidents quittant un centre d'accueil et recherchant leur propre logement - arrêt de la mesure.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informions par la note du 29 novembre 2022 de la création du code spécifique LOG-07 dans les TI140-141 concernant la composition de ménage dans le but de pouvoir enregistrer le séjour provisoire dans une famille d'accueil de certaines catégories de résidents d'un centre d'accueil qui recherchent leur propre logement.

Il s'agissait d'une mesure exceptionnelle qui ne s'appliquait que pour un temps limité.

La mesure est abrogée à compter du 1^{er} avril 2023.

Le code LOG 07 ne pourra dès lors plus être utilisé avec une date d'information ultérieure au 31 mars 2023.

Les programmes de mise à jour seront adaptés en ce sens.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe Moreau
Directeur général a.i.